

TAMBOUR BATTANT

N° 269



*Monsieur le Maire
et toute l'équipe municipale
vous présentent leurs meilleurs
voeux pour* **2018**

Dimanche 11 février



Dennemont

15 heures

*organisé par le CPAFD
et nos deux écoles primaires/élémentaires*

Le Mot du Maire

POUR COMMENCER L'ANNÉE POSITIVEMENT, ÉVOQUONS NOS PROJETS 2018 !

L'année 2017 fut consacrée d'abord à définir nos projets, courir les subventions devenues de plus en plus rares, essayer d'organiser nos fonctionnements mutuels avec notre CU GPS&O (*pas simple, en cours...*).

En 2018, nous allons passer à la réalisation de quelques-uns de ces projets, et non des moindres !

La maison médicale

Ce projet a été envisagé en octobre 2016, confirmé en juin 2017. Nous démarrons la construction de ce service public, rare dans nos villages ruraux, dès maintenant, c'est-à-dire dans des délais records pour qui connaît les lourdeurs, pesanteurs administratives.

Ce sont des entreprises locales chapeautées par la société ENP de Gargenville qui se sont avérées les mieux et moins disantes et nous aurons la certitude de ne pas faciliter le travail au noir ou des sous-traitants obscurs.

Nous ferons en sorte de pouvoir vous faire visiter l'édifice lors de nos réceptions de fin d'année en décembre 2018.

En 2017, nous avons pu glaner deux petites subventions qui représentent 20 % du coût global de cette opération (1 200 000 HT).

Comment inciter les praticiens à s'installer dans notre maison médicale :

Nous avons déjà des candidats, trop dans certaines spécialités (ostéopathe, infirmière, orthophoniste, podologue) aucune dans d'autres, médecins généralistes, chirurgien dentiste....

La pénurie est totale dans notre secteur et... nous n'avons encore lancé aucune offre. Pourquoi :

plusieurs villes annonçaient des maisons médicales mais tardent à lancer leurs projets. Nous, nous démarrons concrètement, maintenant sa construction et allons réaliser un document pour présenter tous les atouts de notre projet... et ils sont très nombreux !

Vous pourrez disposer de ce dépliant courant mars, le distribuer autour de vous à vos médecins et autres soignants pas toujours bien installés, ou payant des loyers chers, à des membres de votre famille qui travaillent dans le milieu de la santé, etc.

C'est vous qui allez nous aider à recruter nos futurs professionnels de la santé !

L'aire de stationnement paysagée à côté de la chapelle

Le projet est défini depuis 3 ans maintenant. Nous avons acquis les terrains. Il nous faut démarrer vite pour utiliser une subvention attribuée en 2015, qui serait sinon perdue, pour livrer des places de stationnement plus nombreuses, indispensables à notre centre village, pour nous mettre à l'unisson de notre mur de cimetière, de notre chapelle restaurés. Rappelons que dans ce projet nous résolvons les problèmes d'accessibilité handicapé de cette dernière.

Le chantier devrait pouvoir démarrer en avril-mai et s'étaler sur deux à trois mois.

La vidéo protection

Nous avons décidé de l'implanter en renonçant aux subventions de l'Etat différées pour la 3^e (!) année consécutive car nous risquons de perdre les petites déjà obtenues. Notre couverture sera très large. Les auteurs des derniers faits délictuels de l'automne auraient vite été démasqués, voire même n'auraient pas osé les commettre : accrochages en série rue Wilson, tags colorés sur tout Follainville, trafic de drogue sur Dennemont.

Le chantier pourrait débiter à l'été.

Rue des Hautes Garennes : finitions

Les 5 maisons vont se terminer. Nous devons tenir nos promesses : livrer une belle voie de qualité. Je précise que nous pouvons agir dans ce domaine uniquement parce que nous intervenons là, encore sur le domaine privé de la commune ce que nous ne pouvons plus faire sur toutes nos routes passées dans le domaine public et intégrées dans la CU GPS&O, j'y reviendrais dans un prochain éditorial, car votre incompréhension à juste titre est grande dans ce domaine.

Si nous vendons suffisamment de terrains à bâtir dès 2018, nous avancerons sur d'autres réalisations : une préparation plus importante des locaux du futur multiservices pour diminuer la mise de fond initial des futurs gérants, l'édification de notre halle, pour laquelle, au bout de 2 ans, nous avons obtenu une subvention correcte et nous préparerons d'autres projets... mais à chaque année suffit sa peine !

Samuel BOUREILLE
Maire

Le Mot du Maire

FOLLAINVILLE-DENNEMONT AMBITIEUSE ET TOUJOURS EN MOUVEMENTS VOUS PROPOSERA EN 2018 ENCORE DE NOUVEAUX ÉVÉNEMENTS, DE NOUVELLES ANIMATIONS

En matière d'événements, d'animations ponctuelles, Follainville-Dennemont offre tout au long de l'année une palette, une densité tout à faire exceptionnelle.

En 2017, nous avons comptabilisé 92 événements annoncés, en particulier dans notre « tambour battant » aux pages « planning des manifestations » ! (*sans compter les animations proposées par les enseignants de nos écoles réservées aux familles*), je n'inclus bien sûr pas, les rassemblements réguliers, souvent hebdomadaires, de toutes nos associations et de votre équipe municipale qui s'élèvent à près de 2 000 ! Non, ces 92 événements sont des manifestations orientées vers chacun d'entre vous, événements ponctuels, uniques dans l'année compte-tenu de leur contenu, durant lesquels vous allez pouvoir rencontrer les responsables bénévoles des associations, assister à des spectacles, conférences, expositions, vous instruire, faire la fête, rencontrer, faire connaissance, créer des liens au sein de nos villages.

Alors je ne vais bien sûr pas les énumérer toutes mais pour 2018, vous alerter sur les nouveautés annoncées.

- Dimanche 11 février : carnaval, tradition reprise l'an dernier par notre super comité des fêtes et qui, cette année, s'appuie sur la créativité de nos écoliers du « Petit Prince » et de « Ferdinand Buisson ».
- Samedi 7 avril : nos animatrices de la Maison des Assistantes Maternelles innovent en lançant une bourse aux jouets. Pour créer des synergies, nous rapatrions le troc plantes et la distribution du compost sur la place du village, à côté et face à la boulangerie. « Les jardins partagés », eux aussi, ont prévu d'apporter leur contribution... d'autres volontaires ?
- Dimanche 24 juin : fête de la musique. Certes, cette manifestation devient une institution... très fréquentée... en particulier par un public venu de l'extérieur !

Alors venez en profiter vous aussi, applaudir des talents communaux, dont des jeunes et moins jeunes issus de notre formidable école « Trois petites notes de musique », grace au plateau technique mis à disposition par le CPAFD.

Follainville-Dennemont devient vraiment le village le plus musical de France !

- Du jeudi 28 juin au dimanche 1^{er} juillet, championnat de France cycliste sur route. Les départs se feront à Mantes, la logistique sera installée sur l'île Aumône, mais toutes les courses, tous les circuits incluront notre commune, emprunteront tous notre carrefour de Saint Martin : contre la montre, amateurs, professionnels, hommes, femmes, du spectacle assuré durant 4 jours. Plusieurs télévisions, quelquefois en continu, filmeront votre village ! Soyons à la hauteur de l'événement !

Projets, événements à préparer, ambitions, nous en avons tous collectivement.

Mais pensons à en avoir individuellement ! Qu'ils soient familiaux, professionnels, amoureux amicaux, artistiques, associatifs ou que tout simplement vous ayez décidé de procrastiner beaucoup plus, réfléchissez à ce que vous voulez faire de cette année, ne partez pas avec le sentiment de subir l'année à venir, comme vous avez peut-être subi l'année précédente, recherchez le changement, la nouveauté, dynamisez votre vie, ouvrez-vous aux autres !

« Une vie sans projets n'est que tristesse et langueur » écrivait un philosophe du 18^e siècle.

Alors pour 2018, n'oubliez pas d'avoir des projets, de grandes ambitions.

Voilà mes vœux pour chacun d'entre vous en 2018 !

Samuel BOUREILLE
Maire

Infos communales

■ COORDONNÉES, JOURS ET HEURES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Mairie - 2, place de la Mairie - 78520 Follainville-Dennemont - Tél. 01.34.77.25.02

E-mail : mairie@follainville-dennemont.fr

Site : www.follainville-fennemont.fr

Lundi, mercredi, vendredi : de 9h à 11h30 et de 14h à 18h

Samedi matin : de 9h à 11h30.

Fermée le mardi et le jeudi.

■ FERMETURE DE LA MAIRIE

En raison des vacances scolaires de février, la mairie sera fermée les samedis 17 et 24 février 2018.

■ BALAYAGE DE NOS RUES

Les prochains jours de balayage de nos rues s'effectueront le mercredi 31 janvier, 28 février et 28 mars 2018, pensez à déplacer vos véhicules pour faciliter le passage de la balayeuse.

■ QUE FAIRE DE VOS SAPINS DE NOËL ?

Vous devez, en priorité, les emmener en déchetterie.

Dans un deuxième temps, ils seront collectés le mardi 23 janvier 2018, avec les encombrants, **mais pas avant** ! Ils ne doivent en aucun cas rester abandonnés sur le trottoir plusieurs jours ou être jetés dans la nature !

■ RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

Le prochain ramassage des encombrants aura lieu le mardi 23 janvier 2018, n'oubliez pas de sortir également vos sapins de Noël.

■ ASSISTANTES SOCIALES

Vous pouvez contacter le secrétariat de Mesdames Hidrio et Guilbaud au 01.34.77.87.00, Secteur d'Action Sociale de Limay 8-10 avenue de la Paix à Limay.

■ RESTRICTION DE STATIONNEMENT DERRIERE LA SALLE POLYVALENTE

Les travaux de construction de la maison médicale ont débuté début janvier. Le 2^e parking derrière la salle polyvalente (*le plus haut*) est donc fermé puisque c'est dans cet espace que nous édifions ce nouvel équipement public d'importance. Merci donc de ne plus vous y garer, de ne pas vous garer non plus sur la rue des Côteaux du Vexin, sur la place, en particulier devant les commerces. Pour les résidents des Sémistières, je vous rappelle vos 100 places de parking, le parking de la Chapelle, celui derrière la salle polyvalente (*40 places*) si le stationnement est bien réalisé. Nous comptons sur vous !

■ NEIGE ET VERGLAS, QUELQUES BONS RÉFLEXES À SE RAPPELER

Je vous rappelle quelques bons réflexes à observer les jours de neige ou de verglas :

- Gardez vos enfants au chaud chez vous, les cars y compris le car communal, circulent rarement.
- Ne roulez pas à 70 km à l'heure sous prétexte que vous êtes équipé de pneus adéquats, les autres véhicules, eux, ne le sont pas tous et les véhicules de salage circulent !
- Vous souhaitez que votre trottoir soit déneigé ? Faites le vous-même ! C'est la loi, c'est la règle et c'est très bien ainsi. Nos services techniques se concentrent sur les routes, l'aide à nos personnes âgées ou handicapées, pour faciliter l'accès à leur maison.
- Attention, il n'existe pas qu'une seule côte à Follainville-Dennemont, la vôtre n'est pas forcément prioritaire. Nous agissons d'abord sur les côtes empruntées par les cars : route des Fontenelles, rue Pierre Curie, rue des Groux puis sur les côtes à grande circulation : rue de la Pleigne, rue des Mousseaux, rue de la Croix de Mantes. Sachez qu'il nous faut entre 5 et 6 heures pour saler l'ensemble des voies si le besoin s'en fait sentir.
- Le déversement de sel sur nos voiries communales n'est pas bon du tout pour notre environnement, et pas très bon pour nos véhicules. Aussi, si les week-ends, une légère couche de neige se dépose, mais que les températures sont annoncées remonter au-dessus de zéro, nous n'interviendrons pas, comme ce fut le week-end dernier.
- Par contre, nous sommes très attentifs en semaine, particulièrement pour le verglas, le givre verglaçant, beaucoup plus traîtres et là, autant que faire se peut, nous nous efforcerons d'anticiper par un pré salage, déposé même la veille au soir pour le lendemain matin.

En un seul mot : extrême prudence !

■ COLIS DES ANCIENS

Si vous n'avez pas pu être présent le samedi 16 décembre dernier pour la distribution des colis, venez le retirer en mairie jusqu'au 31 janvier 2018.

■ OPÉRATION « BOIS MORT »

La commune organise le samedi 10 mars 2018 au terrain de football de Follainville une coupe de bois mort.

Voici les règles de participation

- Demi-journée réservée uniquement aux habitants de Follainville-Dennemont.
- Rendez-vous à 9 heures précises au terrain de foot de Follainville.
- Il sera délivré une autorisation nominative par participant.

Infos communales (suite)

- Le bois récupéré pour un usage personnel, ne pourra être revendu.
- A engagement égal, nous souhaitons vivement que les participants s'organisent pour repartir avec des quantités égales, partagent le bon et « le moins bon ».
- La commune ne fournissant ni les outils, ni les véhicules de transport, chaque participant apporte le matériel nécessaire, ramène son bois à son domicile (les entraides sont vivement encouragées).
- A 12 heures, nous partagerons ensemble le pot de l'amitié.

■ PRÉ-INSCRIPTIONS ET INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2017-2018

Attention : cette année, compte tenu des grandes incertitudes qui règnent sur nos effectifs prévisibles lors de la future rentrée de septembre 2018, nous avançons la pré-inscription de vos enfants dans nos différents cycles.

Elles concernent :

1°) pour l'école maternelle « Les Farfadets »

- les enfants nés dans l'année civile 2015 et les nouveaux habitants

2°) pour l'école primaire/élémentaire « Ferdinand Buisson » à Dennemont

- les nouveaux arrivants et les enfants de Dennemont actuellement scolarisés en grande section maternelle accédant au cours préparatoire en septembre 2018

3°) pour l'école primaire/élémentaire « Le Petit Prince » à Follainville

- les nouveaux arrivants, les enfants de Follainville actuellement scolarisés en grande section maternelle accédant au cours préparatoire en septembre 2018.

Les pré-inscriptions seront prises en mairie de Follainville-Dennemont du lundi 12 au vendredi 16 mars 2018 aux heures habituelles d'ouverture. Se munir du livret de famille et du carnet de santé de l'enfant.

Les inscriptions se feront ensuite dans les écoles sur rendez-vous :

- Inscriptions écoles primaires/élémentaires, à partir du 19 mars 2018

- auprès de la directrice Madame Hénin pour l'école « *Le Petit Prince* » - Tél. 01.30.92.48.64
- auprès du directeur Monsieur Gosselin (*téléphoner le mardi de préférence pour prendre rendez-vous, jour de décharge du directeur*) pour l'école « *Ferdinand Buisson* » - Tél. 01.34.77.10.06

- Inscription école maternelle : du 17 au 27 mai 2018, l'après-midi sur rendez-vous, auprès de la directrice Madame Sussat - Tél. 01.34.77.98.38

■ TRANSPORT À LA DEMANDE : N'HÉSITEZ PAS À L'UTILISER !

« TAMY en Yvelines » est un service de transport collectif à la demande qui vient en complément des réseaux urbains pour répondre aux besoins de déplacement en heures creuses des habitants de Follainville-Dennemont.

Tout habitant de Follainville-Dennemont doit s'être préalablement inscrit auprès de la CU GPS&O. Lors de chaque transport, le voyageur doit obligatoirement présenter sa carte d'abonné au conducteur. Le tarif est de 2 € par trajet effectué (*aller simple*), soit l'équivalent d'un ticket vendu à l'unité à bord des bus.

Les enfants de moins de 16 ans devront être accompagnés d'un parent (*ou d'une personne mentionnée sur la fiche d'inscription*). Des sièges-auto et rehausseurs sont à la disposition de nos conducteurs, il est nécessaire de préciser la présence d'un bébé ou d'un enfant lors de la réservation.

Le service TAMY est accessible aux personnes à mobilité réduite justifiant d'une invalidité inférieure à 80 %. Lors de l'inscription obligatoire à l'accès au service il sera demandé une photocopie de la carte d'invalidité.

Pour toute demande de renseignement, d'inscription ou de réservation, contactez le numéro Azur 0810 110 610 ou par mail à tamy@gpseo.fr du lundi au samedi de 9h à 18h (*sauf les jours fériés*).

La fiche d'inscription et les différentes destinations sont disponibles en mairie de Follainville-Dennemont ou téléchargeables sur notre site internet rubriques « *vie pratique* », « *transport* ».



Le Mot du Maire

DE TOUT UN PEU....

COMMENT VOUS INFORMER DES CRUES DE LA SEINE ?

La Seine a monté ces derniers jours, modérément mais sans atteindre, loin de là, le niveau maximum atteint par la crue de juin 2016 qui était déjà peu importante. Le niveau actuel devrait maintenant rester stable durant quelques jours, puis redescendre progressivement si les bassins en amont ne subissent pas une pluviométrie importante.

Nous n'avons reçu aucun message d'alerte de la Préfecture, mais avons été néanmoins vigilant, nous n'avons eu à alerter que le propriétaire impacté systématiquement le premier.

Vous pouvez, tout comme nous, vous tenir informé par internet sur le site « vigicrues : territoire Seine moyenne-loing ».

Deux possibilités alors pour vous :

1. Connaître l'évolution en temps réel du niveau en cliquant sur « boucles de la Seine/Limay [Mantes] » (*Seine*).
2. Consulter les prévisions sur l'ensemble du bassin de la Seine, ainsi que les prévisions spécifiques pour nos « boucles de la Seine » en cliquant sur « accéder au bulletin d'information locale » (*en haut à gauche*).

Si vous ne possédez pas internet, vous pouvez nous appeler en mairie pour vous rassurer.

Et bien sûr, si l'évolution de la situation le nécessitait, nous vous informerions sous forme de lettre dans vos boîtes et prendrions comme à chaque fois, toutes les dispositions nécessaires.

A QUAND LE DÉBIT ILLIMITÉ SUR FOLLAINVILLE-DENNEMONT ? QUELQUES CORRECTIFS ET PRÉCISIONS

Dans le « *tambour battant n° 268 de décembre 2017* » je vous exprimais ma colère quant aux carences d'Orange et à son refus de tenir sa promesse de 2012 à savoir déployer rapidement la fibre optique sur notre commune.

Sur Follainville, effectivement, la situation est catastrophique et va le rester longtemps.

Sur Dennemont, deux personnes et je les en remercie, m'ont expliqué qu'elles bénéficiaient de nettement plus que les 2 mégas indiqués sur fois de réclamation reçues en mairie.

Renseignements pris auprès d'un spécialiste, je vais essayer de vous expliquer (*je ne suis pas un spécialiste !*) qu'effectivement vous pouvez obtenir un débit plus performant (*entre 20 et 80 mégas*) même si nous n'obtiendrons jamais du très haut débit, faute de fibre optique.

Les conditions suivantes doivent être réunies

- Première condition : habiter dans un rayon maximum de 1 kilomètre autour du répartiteur (*ou NRO*) implanté au fond du terrain de boules situé lui-même derrière la place du 8 Mai à Dennemont (*monument aux Morts*) car, à la sortie du répartiteur, le débit mis à disposition est de 100 mégas. Au-delà du kilomètre, le débit offert chute brutalement.

- Deuxième condition : avoir implanté une box (*ou modem*) chez vous créant ainsi une ligne simplifiée et bénéficier d'une installation optimisée, performante à l'intérieur de votre maison.

- Troisième condition : bénéficier d'un réseau téléphonique de qualité entre le répartiteur et votre lieu de résidence.

Si d'aventure vous remplissez les deux premières conditions mais que vous plafonnez toujours à deux mégas, c'est peut-être que vous souffrez (*vous et vos voisins !*) d'une carence, d'une anomalie dans le réseau de distribution qui est la troisième condition.

Alertez-nous alors en mairie en laissant vos coordonnées.

Nous saisirons alors officiellement Orange car faute de fibre optique et donc de débit illimité, Orange nous doit au moins des réseaux téléphoniques fiables !

Merci par avance de votre participation.

Samuel BOUREILLE
Maire

Infos pratiques

■ COLLECTE DE SANG

La prochaine collecte de sang aura lieu le 16 février 2018 à Limay, espace culturel Christine Faure (anciennement salle municipale) de 15h à 19h30.
Pas de collecte en mars et avril.

■ CONCLUSION D'UN PACTE CIVIL DE SOLIDARITÉ EN MAIRIE DEPUIS LE 1^{ER} NOVEMBRE 2017

La Préfecture nous communique :

Où et comment effectuer la demande

- Mairie de résidence (*domicile*) des partenaires
- Une résidence commune des partenaires est obligatoire à la conclusion du PACS
- Retrait du dossier en mairie

Qui peut effectuer la demande d'enregistrement du PACS

- Les deux partenaires, obligatoirement ensemble
- Majeur, français ou étranger, capable, célibataire, veuf ou divorcé, non pacsé, pas de liens familiaux directs

Les pièces à fournir

- Pièce d'identité en cours de validité
- Extrait d'acte de naissance avec filiation + mentions de moins de 3 mois
- Cas des personnes de nationalité étrangère :
 - extrait d'acte de naissance avec filiation + mentions de moins de 6 mois délivré à Nantes au Ministère des Affaires Etrangères
 - certificat de coutume
 - certificat de non PACS
- Les conventions de PACS
- Le formulaire CERFA et la déclaration de PACS

Le dépôt des pièces et des conventions de PACS

- Comme la mariage, les futurs partenaires doivent se présenter personnellement et ensemble à la mairie
- Vérification des pièces

L'enregistrement

- Saisie des données
- L'Officier de l'Etat Civil visera l'acte

A l'issue de l'enregistrement du PACS, il n'y a pas de cérémonie en mairie mais Monsieur le Maire ou son représentant reçoivent personnellement les nouveaux « Pacsés ».

Infos venues d'ailleurs

■ CONCERT « SOLIDAROCK » AU PROFIT DE L'ASSOCIATION ASFED HOUEGNON

Samedi 3 février 2018 à la salle des fêtes de Senneville (78930 Guerville) à 19h30 concert « Solidarock » avec la participation des groupes « Kerst & Piéro », « Kanaël », « a F.O.V. Project » et « l'Œil ».

Tarif unique : 8 € (*gratuit -de 15 ans*)

Restauration sur place.

Renseignements : 07 88 64 13 57

■ 4^E EDITION DU SALON DE L'HABITAT

La 4^e édition du salon de l'habitat (*décoration, aménagement, rénovation, équipement*) aura lieu du 9 au 11 mars 2018 au Parc des Expositions sur l'Île Aumône à Mantes-la-Jolie.

■ JOURNE PORTES OUVERTES DES COMPAGNONS DU DEVOIR ET DU TOUR DE FRANCE

Du vendredi 19 au dimanche 21 janvier 2018 de 9h30 à 17h30 sur le thème « *formez-vous autrement* ».

Rendez-vous sur www.compagnons-du-devoir.com

Pour sortir

■ Concert de l'ensemble orchestral de Mantes-la-Ville le 27 janvier 2018, salle Jacques Brel, 20h30

L'Ensemble Orchestral de Mantes-la-Ville débutera l'année avec un concert exceptionnel le samedi 27 janvier à la salle Jacques Brel en compagnie de l'Orchestre d'harmonie d'Evreux.

La formation ébroïcienne, forte de 80 musiciens, dont l'origine remonte à 1856 est l'un des plus anciens orchestre normand. Dirigé par Thierry Patel l'orchestre aborde aujourd'hui des répertoires variés dans tous les styles en privilégiant toutefois les compositions spécifiquement écrites pour les harmonies, constituées principalement d'instruments à vents et de percussions. Le thème du programme présenté à Mantes-la-Ville sera le

voyage, nul doute que cet orchestre de très grande qualité saura transporter et faire rêver le public.

Pour sa part, l'Ensemble Orchestral de Mantes-la-Ville, dirigé par Patrick Couttet, présentera des compositions sur le thème de l'Afrique en entonnant quelques thèmes célèbres de la world music.

Les deux orchestres se succéderont sur scène avec un final réunissant une centaine de musiciens qui, à n'en pas douter, fera vibrer les murs de la salle Jacques Brel pour le plaisir des spectateurs.

Informations pratiques : samedi 27 janvier 2018 à 20h30 Salle J. Brel 21 rue des Merisiers, Mantes-la-Ville. Participation 5 euros, gratuit pour les enfants jusqu'à 12 ans.

Infos associations

LES ACTIVITÉS AUX « MONTS DE DIANE » (ouvertes à tous les habitants de Follainville-Dennemont)

Planning janvier 2018 :

- Du lundi au jeudi : coloriage zen, jeux de société et atelier tricoton à partir de 14h
- Vendredi 12 janvier : galette des rois. Un rendez-vous à noter dans votre agenda : vous êtes chaleureusement invités !
- Vendredi 19 janvier : fabrication d'un calendrier personnalisé
- Lundi 22 janvier : après-midi Scrabble
- Vendredi 26 janvier : jeux de mots !

Plus de détail sur notre site internet, onglets : « *vie pratique* », « *pour nos seniors* », « *animations aux Monts de Diane* ».

LE JUDO CLUB NOUS COMMUNIQUE :

Self défense féminine à Dennemont

« Le club de judo-jujitsu de Follainville-Dennemont ouvre une section SELF DEFENSE exclusivement FEMININE à partir du 13 janvier 2018.

Les cours auront lieu à la maison des services publics à Dennemont tous les samedis de 13h à 14h.

Cette activité ouverte à toutes à partir de 14 ans ne nécessite aucune condition physique particulière.

Les cours sont donnés par un professeur ceinture noire de Ju jitsu, diplômé d'état.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Diane au 06.70.71.35.30 »

ASSEMBLEE GÉNÉRALE, CARNAVAL ET CHASSE AUX ŒUFS DU CPAFD

L'assemblée générale du Comité Pour l'Animation de Follainville-Dennemont aura lieu le mardi 16 janvier 2018 à 20h30 à la Maison Pour Tous.

Le carnaval aura lieu le dimanche 11 février 2018 à partir de 15 heures à Dennemont avec les deux écoles primaires/élémentaires de Follainville-Dennemont.

La chasse aux œufs aura lieu le dimanche 8 avril 2018 à 11h, le lieu vous sera précisé ultérieurement.

L'ASSOCIATION « ENERGIE ET SENS » NOUS INFORME :

« L'association "Energie et Sens" vous propose, tout au long de l'année, des conférences et ateliers en lien avec le bien-être et le développement personnel. Objectif ? Permettre à chacun d'entre vous de découvrir, expérimenter, échanger... sur des méthodes, approches et outils issus des médecines traditionnelles et thérapies alternatives.

L'adhésion est de 10 € par an. Elle vous donne accès gratuitement à toutes les conférences et vous permet, si cela vous intéresse, de participer aux ateliers de votre choix moyennant une participation aux frais (*collations, matériel, intervenants...*).

Pour ceux qui souhaitent découvrir nos activités avant de nous rejoindre, vous avez la possibilité d'assister à l'une de nos conférences sans aucune réservation. (« *Droit d'assister* » : 5 € déductible de votre future adhésion).

Prochaine conférence de 19h à 20h30 à la Maison Pour Tous de Follainville :

- 19/01/2018 : « *L'Âme : croyance ou réalité* »
- 23/03/2018 : « *La dépendance affective* »

Prochains ateliers de 9h30 à 12h30 à la Maison des Services Publics de Dennemont (*uniquement pour les adhérents*) :

- 11/02/2018 : « *Tarot et connaissance de soi* »
- 08/04/2018 : « *réflexologie plantaire* »

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter Cécile (*animatrice et thérapeute*) au 07 87 69 40 73 »

ASSEMBLEE GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION AVIFOLD

L'assemblée générale de l'association AVIFOLD aura lieu le samedi 20 janvier 2018 à 17h à la Maison Pour Tous.

L'ACCFT NOUS COMMUNIQUE :

« Une battue est organisée le dimanche 21 janvier 2018. D'autres battues devront peut-être être programmées, renseignez-vous en mairie.

Nous rappelons aux habitants de Follainville-Dennemont l'obligation de tenir leurs chiens en laisse sur les chemins et dans les bois.

Notre repas annuel aura lieu le samedi 17 mars 2018 à 20h à la salle polyvalente.

Notre assemblée générale aura lieu le samedi 7 avril 2018 à 17h30 à la Maison Pour Tous. »

LA COMMUNAUTÉ EMMAÛS NOUS COMMUNIQUE :

Vente « déco et maison » :

- Samedi 3 février 2018 de 9h à 12h et de 14h à 17h30
 - Dimanche 4 février 2018 de 14h à 17h30
- Ouverture de l'espace « *tableaux* » le samedi

Vente « vintage » :

- Samedi 3 mars 2018 de 9h à 12h et de 14h à 17h30
 - Dimanche 4 mars 2018 de 14h à 17h30
- Ouverture de l'espace « *tableaux* » le samedi

Grande vente printanière :

- Samedi 14 avril 2018 de 9h à 12h et de 14h à 17h30
- Dimanche 15 avril 2018 de 14h à 17h30

LES RENDEZ-VOUS DE LA GÉNÉALOGIE

- Jeudi 8 février 2018
- Jeudi 8 mars 2018
- Jeudi 12 avril 2018

Rendez-vous à Dennemont, à côté de l'école, 131 rue Jean Jaurès à 18 heures avec Sylviane Breton.

Pour tous renseignements : 06 82 32 52 74

Infos associations (suite)

TROIS PETITES NOTES DE MUSIQUE NOUS COMMUNIQUE :

- Samedi 10 février 2018, à 10h30, chorales inter écoles sur la « *préservation de la nature* » organisées par Trois Petites Notes de Musique et les écoles primaires « *Le Petit Prince* » et « *Ferdinand Buisson* » à la salle polyvalente.
- Du 12 au 15 février 2018, à 18 heures, auditions à la Maison Pour Tous.
- Samedi 10 mars 2018, à 18h30, assemblée générale de l'école de musique à la Maison Pour Tous.

LE CLUB DE L'AMITIÉ NOUS COMMUNIQUE :

« Toute l'équipe du club vous invite à venir la rejoindre à la Maison Pour tous les 2^e mardis de chaque mois à partir de 14h pour passer ensemble un après-midi amical (*jeux de société, goûter, échanges, etc...*)
C'est un club intergénérationnel ouvert à tous de 1 à 99 ans.

Spectacle « ballet national de Russie » le dimanche 11 mars 2018 à 15 heures à la salle Jacques Brel au prix de 22 €.

Les 4 et 5 avril 2018, sortie en Bourgogne pour un montant total de 300 € (*le transport en car est pris en charge par le club de l'Amitié*), inscrivez-vous rapidement auprès de Sylvianne 06 82 32 52 74.

Marche-Promenade du club de l'amitié

Rendez-vous tous les mardis matin à 9h00 et les vendredis après-midi à 14h place du 8 mai à Dennemont avec Robert Peneau. »

L'ASSOCIATION SAINT MARTIN VOUS INFORME :

« Une messe a lieu tous les mardis à la Chapelle de Dennemont à 18h30 et le 4^e dimanche de chaque mois à l'église de Follainville à 10h30.
L'assemblée générale aura lieu le samedi 17 mars 2018 à 14h à la Maison Pour Tous ».

ASSEMBLEE GÉNÉRALE DE GS SPORTS ET LOISIRS

L'assemblée générale de l'association « GS Sports et Loisirs » aura lieu le mercredi 11 avril 2018 à 18h à la Maison des Services Publics.

LE GAR NOUS COMMUNIQUE :

« Le GAR vous souhaite ses meilleurs vœux pour 2018, des activités et des après-midi bien occupés.

Le GAR vous rappelle ses activités :

- lundi peinture sur porcelaine
- mardi cartonnage et gym
- mercredi peinture à huile
- jeudi scrabble et généalogie
- vendredi tarot

Venez faire une séance d'essai, il n'est pas trop tard.
Pour tous renseignements voici l'adresse mail : gar78@hotmail.fr »

**BOURSE
aux JOUETS
et PÉRI-CULTURE**

Samedi 7 avril 2018

De 9h30 à 16h30

à la maison des services publics

à

Dennemont

organisé par la Maison des Assistantes
Maternelles Marmot'AM

Venez nombreux !!!!

Vente de boissons et
gourmandises au profit de
l'association MAM Marmot'AM



Inscriptions *: par mail ou téléphone

4€ le mètre (nous fournissons les tables)

Mail MAM : marmotam.fd78520@live.fr

tel MAM : 01.30.94.52.24 tel Coralie : 06.81.42.41.64

*Nous nous réservons le droit d'annuler si le nombre de participants est inférieur à 15

Le coin des annonces

ANNONCES DIVERSES

A vendre à Follainville, en bordure de forêt, maison de 140 m² sur sous-sol complet, 5 chambres, 2 salles de bain, beau séjour avec cheminée, terrasse orientée sud-ouest et jardin arboré de 1 500 m², garage 2 voitures, chauffage électrique.

Prix : 250 000 euros - Tél. 06 10 03 60 81

* * * *

Maison à vendre à Follainville proche forêt, 2 chambres, cuisine ouverte sur salle à manger salon, véranda donnant sur jardin de 1 000 m². Tout à l'égout, diagnostic à jour, garage.

Prix : 249 000 euros - Tél. : 06 30 01 64 02

* * * *

Vends des bonnets en laine tricotés à la main, 4 € pièce.
Tél. 06 05 47 01 75

* * * *

A vendre, beau terrain à bâtir à Follainville, en lisière de forêt, 2.000 m², viabilisé et cadastré.

Prix : 125 000 euros - Tél. 06 10 03 60 81

A vendre, salon en parfait état, composé de :

- 1 fauteuil relax : L 79 x H 101 x P 79 cm
- 2 canapés 2 places : L 150 x H 100 x P 91 cm
- 1 pouf : L 55 x H 40 x P 55 cm

Tissu microfibre, coloris mandarine, assise bultex, carcasse hêtre massif.

Prix de l'ensemble : 290 € (*peut être vendu séparément*)

Tél : 06 17 21 13 05

* * * *

Propositions de voyages avec ICA en 2018 :

Du 12 au 19 juin 2018 : Grand tour de Bulgarie

Du 26 au 30 septembre : Séjour et excursion dans le Péri-gord

Renseignements auprès de M. Lechevallier Alain

Tél : 01.34.77.23.59

* * * *

A vendre Grand Modus Renault, année 2010, 1.5 DCI 85 Exception Eco2, gris Cassiopee, jantes alu, roue de secours, attelage de remorque, 4 roues pneus neige (*jantes tôle*), 170 000 km.

Prix : 4 800 € - Tél. : 06 19 15 29 45

OFFRES / DEMANDES D'EMPLOIS

Nathan, 17 ans, Dennemont, je suis guitariste (*électrique*), je joue différents styles : rock, blues, métal, grunge...

J'aimerais intégrer ou former un groupe avec des jeunes (17 à 25 ans).

Si vous êtes motivé, contactez-moi au 06 43 52 12 06

* * * *

Lycéenne de 18 ans, sérieuse et responsable, recherche baby-sitting le soir, en semaine ou week-end ou quelques heures de travail d'appoint le samedi après-midi (*aide à la personne, promenade chien, petit travail de bureau, vente...*).

Faire proposition par SMS ou prendre contact après 17h au 06 37 33 51 95

* * * *

Jeune retraité sérieux cherche petits travaux d'entretien, jardinage, peinture, papier peint et autres travaux divers.
Me contacter au 06 58 37 19 70

* * * *

Personne sérieuse recherche quelques heures de repassage sur Follainville-Dennemont ou Limay.

Tél. : 06 46 21 00 83

* * * *

Recherche bénévole ou auto-entrepreneur comptable pour l'association « GS Sports et Loisirs », tâches administratives : fiche de salaire, bilan comptable de l'année...

Tél. : 07 51 62 82 21

* * * *

Je recherche « 1 personne » pour quelques heures de ménage/semaine. URGENT.

Le Mot du Maire

POUR VOUS, HABITANTS DE FOLLAINVILLE-DENNEMONT ET VOS PROCHES, NOUS VOUS PROPOSONS EN PRÉ-VENTE 16 NOUVEAUX TERRAINS À BÂTIR

Qui peut se porter candidat ?

Vous qui habitez d'ores et déjà à Follainville-Dennemont, qui connaissez des membres de votre famille, enfants, petits-enfants souhaitant revenir dans le village de leur enfance, ou souhaitant se rapprocher de vous, vous qui travaillez sur la commune, vous qui participez à la vie d'une association locale et souhaitez vous rapprocher de votre lieu d'activité.

Quels sont les deux nouveaux secteurs créés ?

Sémistières 3 : 10 lots

Dans le quartier des Sémistières 7 lots, en montant à gauche la nouvelle rue des Coteaux du Vexin, au-dessus de la salle polyvalente et de la future maison médicale, 3 lots à droite en haut de cette même rue, face à la résidence « Les Monts de Diane ».

Début de la commercialisation officielle : juin 2018

Surface et prix : de 341 m² à 652 m² pour des prix s'échelonnant de 97 000 € à 113 000 €.

Berbiettes 2 : 6 lots

Dans un terrain ouvrant des vues sur la vallée de la Seine et nos coteaux situé entre la rue des Berbiettes, la rue de Guernes, la rue Fernand Benoist, la résidence Handi Val de Seine.

Début de la commercialisation officielle : octobre 2018

Surface et prix : de 779 m² à 804 m² pour des prix s'échelonnant de 123 000 € à 125 000 €.

Les plus de nos deux lotissements

Toutes les viabilisations seront réalisées : assainissement collectif, gaz, électricité, eau, téléphone.

Les prix indiqués ci-dessus sont des prix TTC, nous ne prenons bien sûr aucun frais d'agence et compte tenu qu'il s'agit d'un lotissement communal, les frais notariaux se trouvent réduits de 8 à 3,5 %.

Comment s'organise cette pré-vente ?

Si vous ou vos proches êtes intéressés, contactez-nous en mairie, nous vous enverrons alors un questionnaire à remplir. Puis nous nous rencontrerons et après vérification de la faisabilité de votre projet, vous signerez un engagement moral de pré-réservation que nous transformerons en promesse de vente fin mai pour les Sémistières 3, fin septembre pour Berbiettes 2.

Attention :

Quelques jeunes ont connu des déceptions précédemment car leur projet architectural et/ou financier n'avait pas été mûri, réfléchi, validé par les constructeurs, les banquiers. Nous avons dû en mairie geler, longtemps, inutilement des terrains à bâtir.

Mais oui

C'est le moment d'agir, de construire : les taux sont encore très bas, les prêts à taux zéro sont encore d'actualité au moins pour le secteur englobant Follainville-Dennemont (*mais cette exception peut évoluer défavorablement en 2019*).

Nos prix de vente sont nets acheteur et... construire à Dennemont, compte tenu de la multiplicité de ses équipements collectifs, devient de plus en plus un très bon investissement !

L'immobilier prend et va continuer à prendre de la valeur dans notre commune.

Samuel BOUREILLE
Maire

Vous voulez construire à Follainville-Dennemont, répondez à notre questionnaire

Nom Prénom.....

Adresse

Tél fixe Tél portable

e-mail

Lieu de travail Monsieur..... Lieu de travail Madame.....

Quel est votre lien avec la commune ?

Vous habitez déjà à Follainville-Dennemont

Des membres de votre famille habitent sur la commune

Adresse :
Lien de parenté

Vous avez habité la commune

De 19..... à (années)

Vous participez à des activités ou associations communales

Lesquelles :

Autres situations

Lesquelles.....

Nota : vous pouvez être amené(e) à cocher plusieurs cases

Quelle est votre composition familiale ?

Nombre d'adultes : Nombres d'enfants

Années de naissance des enfants

1^{er} enfant

2^e enfant

3^e enfant

Votre projet

Avez-vous déjà fait une simulation financière (organisme de prêt, courtier) qui vous permet de vous lancer dans votre projet ? Oui Non

Avez-vous bien avancé dans la définition de votre future maison, rencontré un ou des constructeurs, fait établir des devis globaux ? Oui Non

Quelle somme totale prévoyez-vous investir (terrain + construction) ?

Ces informations ne seront utilisées que dans le cadre de l'étude que nous menons pour connaître les candidats potentiels... merci de votre participation !!!

Planning des manifestations

☞ **MARDI 16 JANVIER 2018 – 20h30 – Maison Pour Tous**

Assemblée générale du CPAFD (*Comité pour l'Animation de Follainville-Dennemont*)

☞ **VENDREDI 19 JANVIER 2018 – 19h-20h30 – Maison Pour Tous**

Conférence « *l'âme : croyance ou réalité* » organisée par l'association « *Energie et Sens* »

☞ **SAMEDI 20 JANVIER 2018 – 17 heures – Maison Pour Tous**

Assemblée générale de l'association « *Avifold* »

☞ **SAMEDI 3 FÉVRIER 2018 – 9h00-12h00 et 14h-17h – Communauté Emmaüs**

Vente sur le thème « *déco et maison* », ouverture de l'espace « *tableaux* »

☞ **SAMEDI 3 FÉVRIER 2018 – 19h30 – Salle des fêtes de Senneville**

Concert « *Solidarock* » au profit de l'association ASFED Houenagnon

☞ **DIMANCHE 4 FÉVRIER 2018 – 14h-17h30 – Communauté Emmaüs**

Vente sur le thème « *déco et maison* »

☞ **SAMEDI 10 FÉVRIER 2018 – 10h30 – Salle polyvalente**

Chorales inter écoles « *préservation de la nature* » organisées par l'association « *Trois petites notes de musique* » et les écoles primaires « *Le Petit Prince* » et « *Ferdinand Buisson* »

☞ **DIMANCHE 11 FÉVRIER 2018 – 9h-12h30 – Maison des Services Publics**

Atelier « *tarot et connaissance de soi* » organisé par l'association « *Energie et Sens* »

☞ **DIMANCHE 11 FÉVRIER 2018 – 15h – Dennemont**

Carnaval avec nos deux écoles primaires/élémentaires organisé par le CPAFD (*Comite Pour l'Animation de Follainville-Dennemont*)

☞ **DU 12 AU 15 FÉVRIER 2018 – 18h00 – Maison Pour Tous**

Auditions organisée par l'association « *Trois petites notes de musique* »

☞ **SAMEDI 3 MARS 2018 – 9h00-12h00 et 14h-17h – Communauté Emmaüs**

Vente sur le thème « *vintage* », ouverture de l'espace « *tableaux* »

☞ **DIMANCHE 4 MARS 2018 – 14h-17h30 – Communauté Emmaüs**

Vente sur le thème « *vintage* »

☞ **SAMEDI 10 MARS 2018 – 9h00 – Stade Follainville**

Coupe de bois organisée par la commune

Planning des manifestations (suite)

☞ **SAMEDI 10 MARS 2018 – 18h30 – Maison Pour Tous**

Assemblée Générale de l'école de musique « *Trois Petites Notes de Musique* »

☞ **SAMEDI 17 MARS 2018 – 14 heures – Maison Pour Tous**

Assemblée générale de « *l'association Saint Martin* »

☞ **SAMEDI 17 MARS 2018 – 20h00 – Salle polyvalente Dennemont**

L'association communale de chasse « *ACCFT* » organise son repas annuel

☞ **VENDREDI 23 MARS 2018 – 19h-20h30 – Maison Pour Tous**

Conférence « *la dépendance affective* » organisée par l'association « *Energie et Sens* »

☞ **SAMEDI 7 AVRIL 2018 – 9h30 à 11h30 – Rendez-vous cour des écoles primaires à 9h30**

Participez avec nos écoliers au nettoyage de nos chemins ruraux

☞ **SAMEDI 7 AVRIL 2018 – 14h à 17h – Sur la place du village face au cimetière et boulangerie**

Troc plantes et distribution de compost

☞ **SAMEDI 7 AVRIL 2018 – 9h30-16h30 – Maison des Services Publics, place du village**

Bourse aux jouets organisée par la MAM (*Maison des Assistantes Maternelles*)

☞ **SAMEDI 7 AVRIL 2018 – 17h30 – Maison Pour Tous**

Assemblée Générale de l'association de chasse « *ACCFT* »

☞ **DIMANCHE 8 AVRIL 2018 – 9h-12h30 – Maison des Services Publics**

Atelier « *réflexologie plantaire* » organisé par l'association « *Energie et Sens* »

☞ **DIMANCHE 8 AVRIL 2018 – 11h-12h30 – Lieu à déterminer**

Chasse aux œufs organisée par le CPAFD

☞ **MERCREDI 11 AVRIL 2018 – 18h – Maison des Services Publics**

Assemblée générale de l'association « *GS Sports et Loisirs* »

☞ **SAMEDI 14 AVRIL 2018 – 9h00-12h00 et 14h-17h – Communauté Emmaüs**

Grande vente printanière

☞ **DIMANCHE 15 AVRIL 2018 – 14h-17h30 – Communauté Emmaüs**

Grande vente printanière

Solidarock 2 Asfed c'est :

- ✓ Une soirée entre amis, en famille (convient aux enfants) pour écouter, chanter, danser avec 4 groupes de Follainville Dennemont :
 - **Kerst&Piéro** : *duo/compos acoustiques énergiques*
 - **Kanaël** : *reprises pop, rock, Celtic*
 - **a F.O.V Project** : *reprises et compos blues rock*
 - **L'Œil** : *compos rock français*
- ✓ Une restauration sur place : quiches, tartes salées, gâteaux sucrés et possibilité de déguster une spécialité sénégalaise le poulet Yassa.
Bar : bières du Vexin, vins, sodas....
- ✓ L'assurance que l'ensemble des recettes de cette soirée sera reversé à l'association Asfed Houénagnon.

L'action de l'association ASFED HOUENAGNON (reconnue d'utilité publique en France et au Bénin) soutient le fonctionnement du foyer Ste Bibiane pour la scolarisation et l'éducation des jeunes filles défavorisées d'Aguégoué-Houédomé en République du Bénin. Aguégoué-Houédomé est un village lacustre régulièrement sinistré où le manque de ressources réduit considérablement les possibilités de scolarisation des enfants. A défaut d'aller à l'école, les filles encore petites, doivent aider leurs mères pour le ménage et les petites activités de subsistance. D'où le très faible taux de scolarisation des filles. Sinon, les rares filles scolarisées décrochent dès le CM2, faute de moyens pour poursuivre au collège et au lycée dans des villes où leurs parents ne connaissent personne et sont incapables de payer un loyer ou une pension.

Le foyer Ste Bibiane est à Tanmè, à la périphérie de Porto-Novo, capitale du Bénin, au carrefour de plusieurs collèges et lycées. Les jeunes filles y sont hébergées, nourries, prises en charge sous la conduite des éducatrices. Elles vont dans les collèges et lycées environnants.

Je me suis rendue, avec 7 autres personnes, en 2016 au Bénin. Logés dans le foyer Sainte Bibiane, l'accueil a été chaleureux et nous avons pu partager les journées de ces jeunes filles rythmées par l'école, les répétitions scolaires, les repas. Nous avons été touchés par leur rigueur et leur respect des horaires, par la discipline naturelle de chacune pour entretenir le foyer et participer à la préparation des repas ou pour travailler afin d'atteindre les meilleures places à l'école.

En 2017, 5 jeunes filles préparaient le bac et 5 l'ont obtenu ce qui est un exploit quand on sait que le taux de réussite national est de 35,55%. 7 jeunes filles préparaient le BEPC et 5 l'ont obtenu.

En mars 2017, la première édition du concert « Solidarock Asfed » a été organisée. Elle a permis de récolter 1820 €. En complément de cet événement, des ventes de gâteaux ont été faites pendant le carême dans les paroisses de Mantes Sud et ont généré 1180 € de gains. C'est donc 3000€ qui ont été versés sur le compte de l'association Asfed-Houénagnon pour le foyer Sainte Bibiane au Bénin. Cette somme, augmentée de quelques dons locaux, a permis de réaliser d'importants travaux de rénovation du foyer ainsi que la finition des dortoirs, des placards et la création d'une salle des souvenirs qui permettra de retracer, au fil des années, l'histoire de ce foyer depuis sa création en 2011.

Alors, n'hésitez plus, venez nombreux passer une excellente soirée à Senneville !

Samedi 3 février 2018, à partir de 19h30 (rue de la persévérance à Senneville 78930 Guerville)

Cécile Hénin

Renseignements au 07 88 64 13 57

Concert solidaire au profit de l'association ASFED * HOUENAGNON

Solidarock 2

Samedi 3 février 2018

salle des fêtes de Senneville

78930 GUERVILLE

19h30

Avec la participation des groupes:

Kerst et Piéro

Kanaël

a F.O.V. Project

L'Oeil

Tarif unique 8 €

(gratuit -de 15 ans)

Restauration sur place

Renseignements:

07 88 64 13 57



Solidarock 2 Asfed

*L'ensemble des recettes sera reversé à ASFED- Association pour la Scolarisation et la Formation des Enfants Défavorisés du Bénin



Tout en ligne : rappel

le permis de conduire à portée de clic !

- Je peux désormais effectuer mes démarches liées au permis de conduire sans me rendre au guichet d'une préfecture.
- Je rassemble les pièces justificatives. J'obtiens ma photo numérisée auprès des cabines ou photographes agréés, repérables par la vignette bleue « agréé service en ligne ANTS ».
- Je me rends sur <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>
- Je crée un compte en cliquant sur « je fais une demande en ligne ».
- En cas de perte, j'effectue ma déclaration de perte en ligne. En cas de vol, je dois me rendre dans un service de police ou de gendarmerie.
- En cas de vol et de perte, j'effectue également mon achat de timbre fiscal en ligne.
- Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.
- Je reçois mon permis de conduire à mon domicile.

Je peux me faire accompagner par mon école de conduite et par le médiateur du point numérique présent dans chaque préfecture et dans de nombreuses sous-préfectures.

la carte grise à portée de clic !

Je peux désormais effectuer mes demandes liées au certificat d'immatriculation sans me rendre au guichet d'une préfecture. Il peut s'agir :

- d'une demande de duplicata (en cas de perte, de vol ou de détérioration) ;
- d'une demande de changement d'adresse ;
- de demande de changement de titulaire ;
- d'une déclaration de cession d'un véhicule.

Je me rends sur <https://immatriculation.ants.gouv.fr> et je suis les étapes proposées :

- Je clique sur la rubrique qui concerne la démarche que je veux effectuer.
- Je crée un compte usager ou me connecte à mon compte s'il existe déjà. Je pourrai ainsi suivre l'état d'avancement de ma demande. Je peux utiliser France Connect, la solution proposée par l'Etat pour simplifier la connexion aux différents services en ligne.
- Je renseigne le numéro d'immatriculation, ainsi que le code confidentiel attribué au titre, figurant sur le courrier d'envoi de ce dernier.
- En cas de perte, ma déclaration de perte s'effectue directement en ligne. En cas de vol, je dois le déclarer au préalable à la police ou à la gendarmerie.
- Une fois la démarche finalisée, je peux imprimer le certificat provisoire d'immatriculation qui m'autorisera à circuler avec mon véhicule, ainsi que le récapitulé de dépôt de ma demande. Je reçois ensuite mon certificat d'immatriculation à mon domicile.
- Dans le cas d'une cession, je renseigne les informations portant sur l'identité de l'acquéreur de mon véhicule, afin de ne pas recevoir les avis de contravention pour les infractions commises par l'acquéreur. Un code de cession et un certificat de situation administrative me sont attribués. Il me faudra les communiquer à l'acquéreur.

Je peux être accompagné par le médiateur du point numérique en préfecture et dans de nombreuses sous-préfectures.

DÈS MAINTENANT DANS MON DÉPARTEMENT

la carte d'identité à portée de clic !

<https://passeport.ants.gouv.fr/>

L'État simplifie mes démarches dans mon département !

Ma demande se simplifie

- Je peux faire ma pré-demande en ligne via un ordinateur, une tablette ou un smartphone.
- Je crée pour cela un compte personnel sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés : <http://pre-demande-cni.ants.gouv.fr/> et je saisis mon état-civil et mon adresse.
- Je prends note du numéro de pré-demande qui m'est attribué.
- Je choisis l'une des mairies équipées de bornes biométriques (liste sur le site de ma préfecture). Certaines mairies proposent des rendez-vous pour éviter les files d'attente.
- Je rassemble les pièces justificatives.
- Je me présente au guichet de la mairie avec mon numéro de pré-demande pour y déposer mon dossier et procéder à la prise d'empreintes digitales.
- Je reçois ma carte d'identité dans la mairie où j'ai déposé ma demande, ou mon passeport.

MES DÉMARCHES à portée de clic !

Tout savoir information : www.demarches.interieur.gouv.fr

* Liste des mairies équipées de bornes biométriques disponible sur le site de ma préfecture.

Illustration : Jean-Louis Chéze



Carnaval

De Follainville Dennemont



Dimanche 11 février à 15 h

Le comité des fêtes organise un carnaval le dimanche 11 février 2018, avec l'aide et la participation des écoles et enfants du village.

Un défilé au départ de l'école Ferdinand Buisson, à **Dennemont**, débutera à 15 heures.

Petits et grands sont appelés à venir déguisés !

Cette année le thème est « *la nature* » (fleurs, végétaux, fruits et légumes)

Nous défilerons dans le village avec de la musique, un Monsieur Carnaval (confectionné par les élèves de Follainville), et une Madame Carnaval (confectionnée par les élèves de Dennemont).

A l'issue de cette balade, une vente de boissons et petites gourmandises sera proposée.

Un goûter sera offert aux enfants.

Venez Nombreux !

